



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

**Discours prononcé par Jean Boivin
sous-gouverneur à la Banque du Canada
devant l'Economic Club of Canada
Toronto (Ontario)
le 4 avril 2012**

Vieillir en beauté : l'inévitable évolution démographique du Canada

Je vous remercie de m'accueillir parmi vous aujourd'hui.

Je vais vous entretenir de quelque chose d'inévitable et de généralement redouté : le vieillissement. Chaque jour qui passe – si nous avons de la chance – nous vieillissons un peu. Mais soyez sans crainte, je ne suis pas ici pour faire un discours de motivation sur la croissance personnelle et l'art de bien vieillir – je ne suis pas la personne la plus qualifiée pour cela. Ce dont j'aimerais discuter, c'est du vieillissement de l'ensemble de la population canadienne et de ses implications. Et dans ce cas, la chance n'y est pour rien.

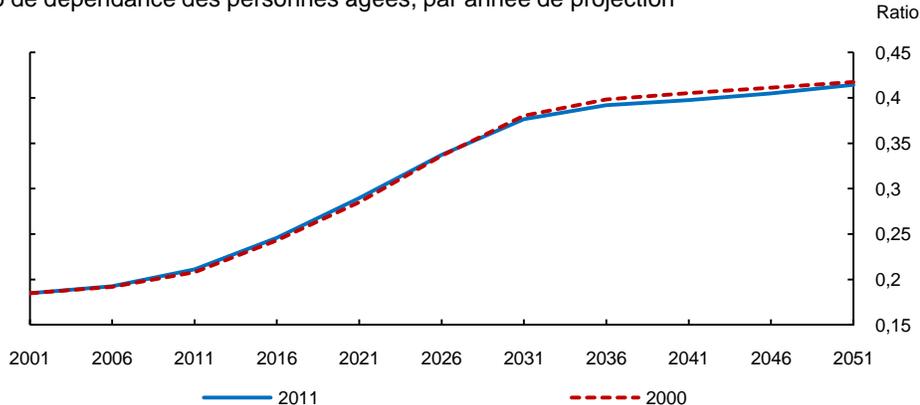
Leonard Cohen, un de nos Canadiens qui vieillit en beauté, a déjà écrit : « La réalité est une des possibilités dont je n'ai pas les moyens de faire abstraction. » Je n'entrerai pas dans la question de savoir si la « réalité » n'est qu'une « possibilité » – je suis économiste, pas philosophe – mais il ne fait aucun doute que le vieillissement est une réalité, et une réalité dont on n'a tout simplement pas les moyens de faire abstraction.

Que cela nous plaise ou pas, nous sommes en train de vieillir en tant que société. Le vieillissement de la population est un scénario connu depuis longtemps. Bien avant l'année de ma naissance, les Nations Unies publiaient la première de toute une série d'études sur le sujet¹. À la Banque du Canada, nous avons souligné à maintes reprises et sur de nombreuses tribunes l'importance de relever ce défi².

Non seulement ce scénario est connu depuis longtemps, mais il était aussi entièrement prévisible (Graphique 1).

Graphique 1 : Le vieillissement de la population évolue comme prévu

Ratio de dépendance des personnes âgées, par année de projection



Nota : Le ratio de dépendance des personnes âgées correspond au nombre de personnes de 65 ans et plus divisé par le nombre de personnes de 15 à 64 ans.
Source : Statistique Canada

Le vieillissement de la population canadienne a évolué presque exactement comme on l'avait projeté il y a dix ans, et les perspectives demeurent les mêmes. Permettez-moi de vous dire que, comparativement aux phénomènes économiques avec lesquels les banques centrales ont l'habitude de travailler, le vieillissement de la population est très facile à prévoir.

Ce qui l'est beaucoup moins, par contre, c'est la façon dont la société va s'ajuster au vieillissement et la marge de manœuvre dont elle disposera pour ce faire. Il y a dix ans, nous ne nous doutions pas que le monde affronterait la pire crise financière depuis la Grande Dépression et que cette crise entraînerait d'énormes pertes de richesse et un endettement accru des administrations publiques et des particuliers. Cela signifie qu'aujourd'hui, les économies avancées sont toujours aux prises avec le problème du vieillissement de la population – qui n'a pas disparu – mais que leurs possibilités d'action ont diminué. Cette situation a de quoi nous donner quelques rides.

Cependant, quels que soient les ajustements que nous apporterons, une chose est sûre : le vieillissement de la population va changer le paysage économique canadien. Les conséquences de ce processus sont déjà visibles, et elles sont appelées à s'intensifier. Cela aura de vastes implications, y compris pour la politique monétaire. Voilà ce dont j'aimerais vous parler aujourd'hui.

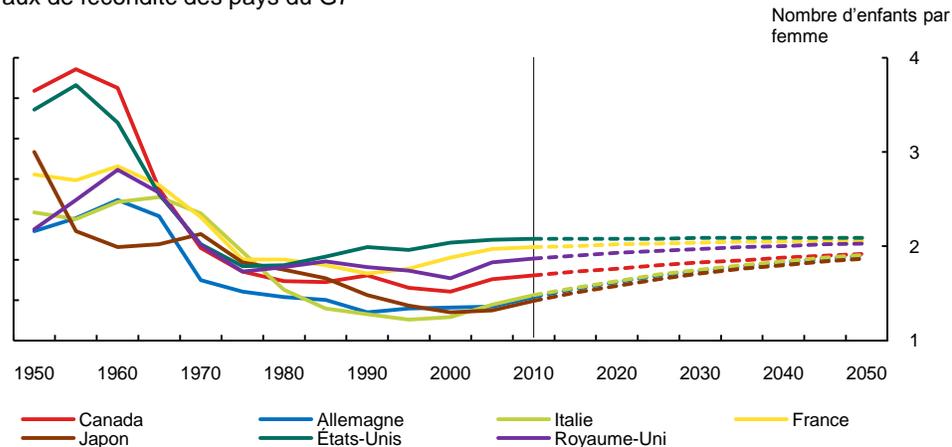
La situation démographique actuelle

Faisons tout d'abord un bref rappel des faits.

Quand nous évoquons le vieillissement de la population, nous pensons immédiatement aux baby-boomers, qui commencent tout juste à prendre leur retraite. Il est vrai que le Canada a connu le plus grand baby-boom parmi les pays du G7 et qu'il s'agit assurément d'un phénomène démographique important (Graphique 2).

Graphique 2 : De l'explosion à l'effondrement de la natalité

Taux de fécondité des pays du G7



Source : Nations Unies

Mais, ayant moi-même grandi dans l'ombre du baby-boom, permettez-moi de vous dire qu'il ne s'agit pas uniquement de vous, les baby-boomers.

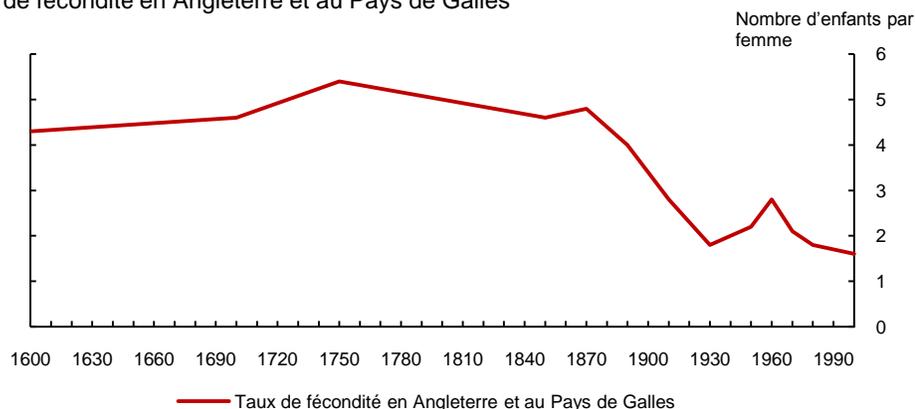
L'explosion démographique qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale a certes un effet accélérateur sur le vieillissement de la population au Canada, mais elle n'en est ni la cause ni le moteur principal. Ce phénomène se serait produit de toute manière.

Deux facteurs beaucoup plus importants et persistants sont en jeu : premièrement, la *baisse* de l'indice synthétique de fécondité, qui est passé sous le seuil de remplacement de 2,1 enfants par femme, et deuxièmement, la forte *hausse* de l'espérance de vie.

Les premiers signes de ce virage sont apparus dès les années 1870 dans les pays du nord de l'Europe, où les taux de fécondité ne cessent de diminuer (Graphique 3). Au Canada, l'indice synthétique de fécondité a atteint un sommet au début des années 1960, pendant les années du baby-boom, pour ensuite descendre à son niveau actuel. Il y a maintenant 40 ans que cet indice est inférieur à 2,1 au Canada.

Graphique 3 : La baisse des taux de fécondité est amorcée depuis longtemps

Taux de fécondité en Angleterre et au Pays de Galles



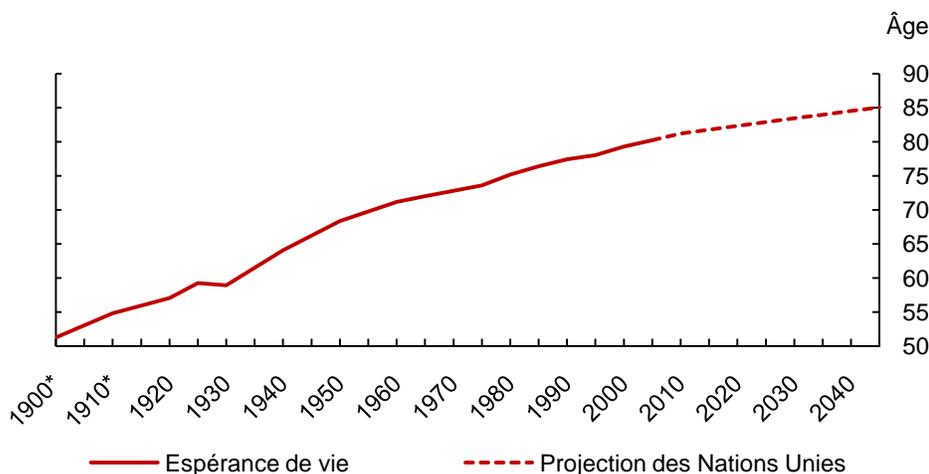
Source : E. Wrigley et R. Schofield (1989), « The Population History of England, 1541-1871 » Cambridge Studies in Population, Economy and Society in Past Time, n° 46

Dernière observation : 2001

À peu près au même moment où les taux de fécondité reculaient, dans les années 1870, on a observé un déclin marqué des taux de mortalité, surtout chez les enfants. Maintenant que la mortalité infantile, si courante autrefois, n'est heureusement plus qu'un souvenir très lointain, du moins dans les économies avancées, le grand changement que nous constatons actuellement est l'allongement considérable de l'espérance de vie. Sachez que les Canadiens nés en 2000 peuvent s'attendre à vivre près de trois décennies de plus que ceux qui sont nés en 1900 (Graphique 4).

Graphique 4 : Les Canadiens vivent plus longtemps

Espérance de vie à la naissance au Canada

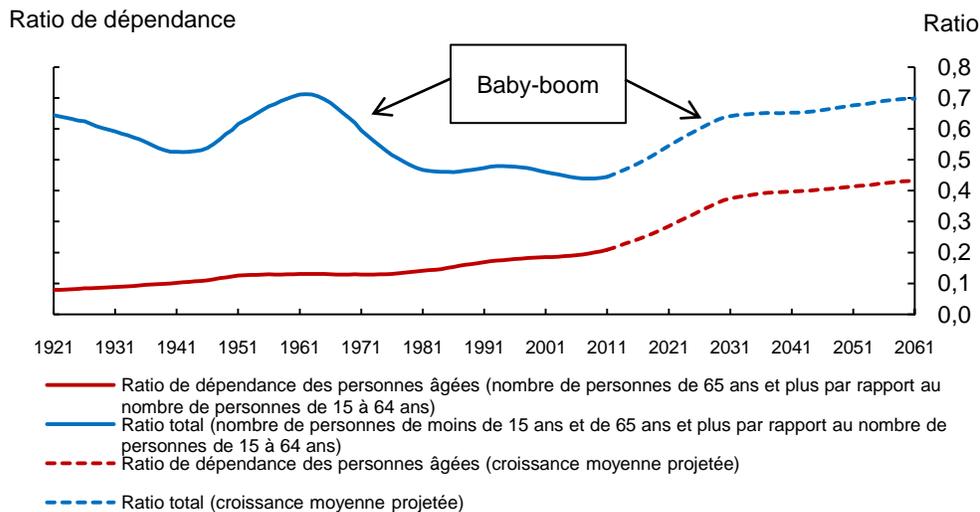


* Les chiffres antérieurs à 1921 ont été estimés d'après les Tables de mortalité du Canada publiées par Statistique Canada. Sources : Statistique Canada, Nations Unies et Bureau du surintendant des institutions financières (2009), Régime de pension du Canada – Étude de mortalité*

Le fait que plus de gens vivent plus longtemps grossit les rangs de la population inactive et modifie le ratio de la population âgée inactive à la population en âge de travailler. Ce ratio est communément appelé « ratio de dépendance des personnes âgées ».

L'évolution prévue de ce ratio permet de tirer une conclusion importante : le vieillissement de la population a déjà commencé et il va bientôt s'accélérer. L'accélération sera sans précédent dans l'histoire, tant par son étendue que par sa taille (Graphique 5). D'ici 2031, environ un Canadien sur quatre aura plus de 65 ans³. Quant à ceux qui dépassent le cap des 80 ans, ils constituent le segment de la population âgée qui enregistre la croissance la plus rapide. Par rapport à 2000, leur nombre aura presque doublé en 2026 et quadruplé en 2051⁴.

Graphique 5 : Vers des ratios de dépendance des personnes âgées sans précédent



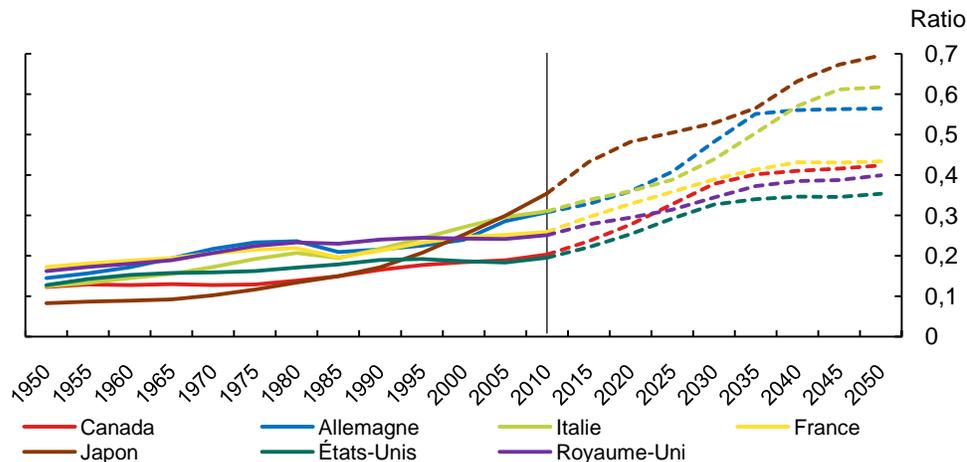
Source : Statistique Canada

Nota : Le ratio de dépendance des personnes âgées correspond au nombre de personnes de 65 ans et plus divisé par le nombre de personnes de 15 à 64 ans; le ratio total de dépendance des personnes âgées correspond au nombre total des personnes de 65 ans et plus et de celles de moins de 15 ans divisé par le nombre de personnes de 15 à 64 ans.

Le Canada n'est pas le seul pays à voir sa population vieillir (Graphique 6). Le phénomène est commun aux économies avancées. Tous les pays du G7 connaissent une baisse de l'indice synthétique de fécondité et une augmentation de l'espérance de vie. Le Canada est dans une situation plus favorable que les autres membres du G7, comme le Japon. Notre population ne vieillit pas aussi tôt ou aussi rapidement. Deux raisons expliquent cette différence : plus de femmes sont sur le marché du travail et nos taux d'immigration sont beaucoup plus élevés⁵.

Graphique 6 : Le vieillissement de la population : un phénomène commun aux pays du G7

Ratio de dépendance des personnes âgées



Nota : Le ratio de dépendance des personnes âgées correspond au nombre de personnes de 65 ans et plus divisé par le nombre de personnes de 15 à 64 ans.
Source : Nations Unies

Ce n'est pas une coïncidence si le phénomène du vieillissement de la population touche l'ensemble des économies avancées. Historiquement, les niveaux de vie élevés sont associés à l'allongement de l'espérance de vie et au recul du taux de fécondité. La hausse du niveau de vie accroît la probabilité de vivre vieux. Les enfants ne meurent plus à la naissance; ils peuvent devenir octogénaires. Il n'y a pas lieu d'en être consterné; il faut plutôt s'en réjouir.

Le vieillissement de la population résulte en grande partie de forces positives liées au développement des économies. Il reste maintenant à trouver comment faire les bons ajustements.

Faire abstraction de la réalité

Quelles sont donc les conséquences économiques du vieillissement de la population?

En définitive, si nous faisons abstraction de la réalité du vieillissement de la population et n'apportons aucun ajustement, la conséquence sera une diminution de notre niveau de vie. Lorsqu'une population vieillit, la proportion des travailleurs régresse par rapport à celle des non-travailleurs. Cela signifie que le gâteau grossit plus lentement que le nombre de bouches à nourrir, de sorte que la part de chacun diminue.

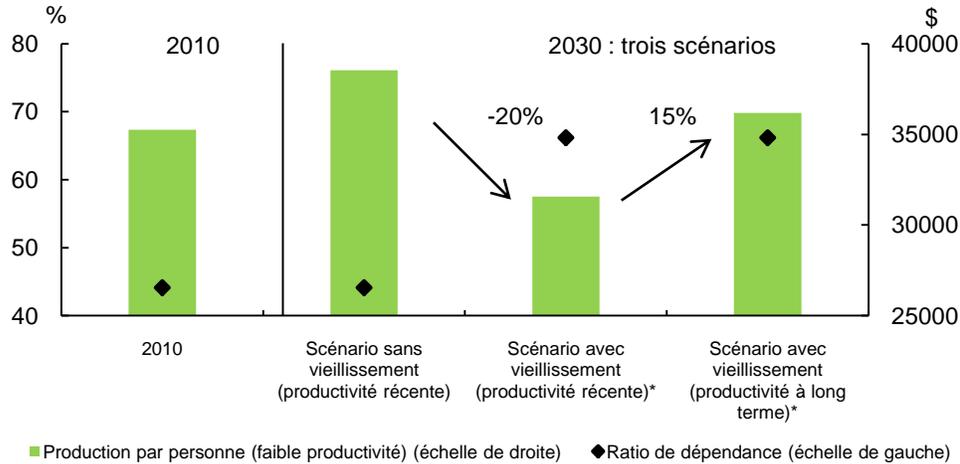
Les enjeux sont de taille : les calculs de la Banque du Canada montrent que, si aucun ajustement n'était fait, les revenus moyens des Canadiens pourraient accuser une baisse atteignant 20 % dans 20 ans, par rapport à ce qu'ils seraient si la population ne vieillissait pas (Graphique 7). Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, et comprenez-moi bien : il ne s'agit pas d'une prévision de ce qui pourrait arriver. Bien qu'il soit difficile de prévoir les ajustements futurs, ceux-ci permettront d'atténuer l'incidence du vieillissement.

Mais ces chiffres montrent que le vieillissement, à lui seul, a des implications majeures et que la taille des ajustements requis est considérable.

Le vieillissement de la population canadienne fera apparaître plusieurs points de pression, seuls ou combinés. Les conséquences se feront sentir sur le marché du travail, les bilans des secteurs privé et public, la structure de l'économie et l'inégalité des revenus.

Graphique 7 : Les enjeux sont grands : un niveau de vie plus faible

La production par personne diminuera à moins d'une augmentation de la croissance de la productivité



*Croissance moyenne projetée par Statistique Canada

Nota : Croissance annuelle récente de la productivité (2001-2011) : 0,65 %; croissance de la productivité à long terme (1960-2011) : 1,13 %

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

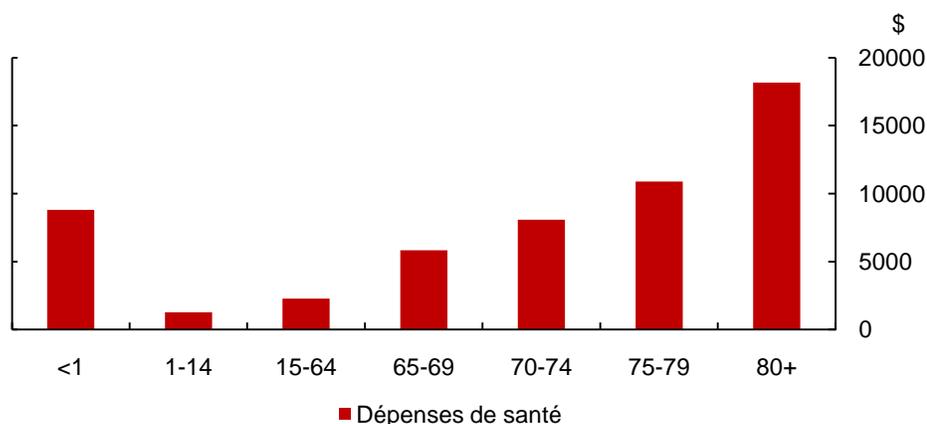
Permettez-moi de dire quelques mots au sujet de ces divers points de pression.

Le vieillissement de la population engendrera des pressions sur le marché du travail. À mesure que les travailleurs prendront leur retraite et que le nombre de personnes pouvant les remplacer diminuera, il y aura des pressions à la hausse sur les salaires et des ajustements dans la composition et la nature de la population active. Les entreprises auront plus de défis à relever pour attirer des employés talentueux, tout en conservant une expertise et un savoir institutionnel pertinents. La Banque du Canada ne fait pas exception et se trouve en concurrence avec beaucoup d'entre vous pour recruter les meilleurs et les plus doués.

Le vieillissement de la population exercera aussi des pressions sur les finances publiques. Une moins grande partie de la population travaillera et contribuera aux recettes publiques, et plus de gens compteront sur leur pension, que celle-ci provienne d'un régime public ou privé, pour maintenir leur niveau de vie. En outre, les citoyens auront davantage besoin de soins de santé à mesure qu'ils prendront de l'âge, ce qui ajoutera aux tensions sur le Trésor public – moins de ressources, plus grande demande (Graphique 8).

Graphique 8 : Le vieillissement de la population exerce des pressions sur les dépenses de santé

Dépenses de santé des administrations provinciales et territoriales en 2008, par groupe d'âge



Source : Institut canadien d'information sur la santé (2010), *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2010*

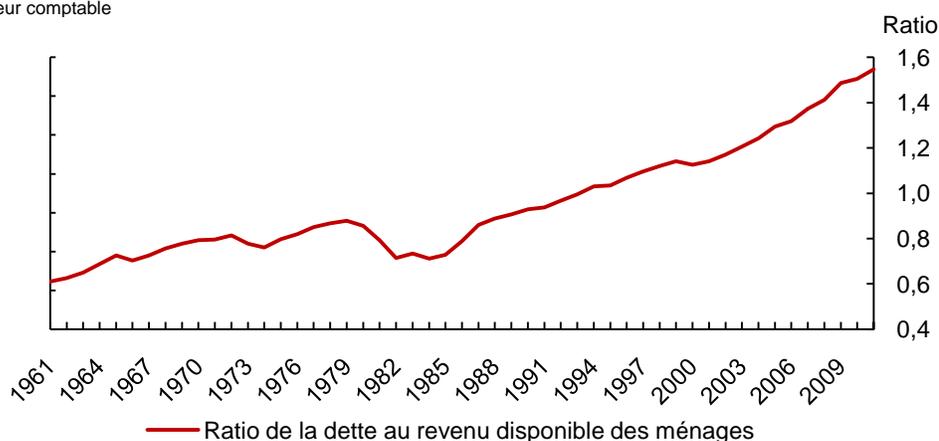
Dernière observation : 2008

L'épargne privée sera soumise à des pressions. La diminution progressive de la proportion d'épargnants d'âge mûr – entre 35 ans et l'âge de la retraite – viendra freiner l'épargne globale. De plus, sur le plan individuel, les Canadiens devront changer leurs habitudes d'épargne et allonger leur horizon de planification puisqu'ils vivent plus longtemps une fois à la retraite. Cet ajustement est d'autant plus essentiel que les ménages du pays ont des niveaux d'endettement élevés (Graphique 9).

Graphique 9 : La dette des ménages est élevée

Ratio de la dette au revenu disponible des ménages

Valeur comptable



Source : Statistique Canada

Dernière observation : 2011

Enfin, le vieillissement de la population engendrera des pressions sur la redistribution de la richesse entre les générations. Moins nous ferons d'ajustements, plus le fardeau des générations à venir sera lourd.

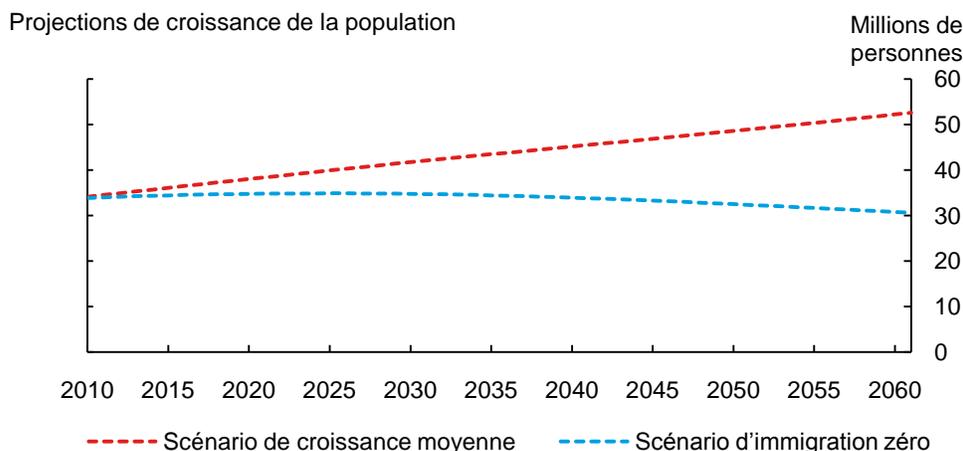
Accepter la réalité

Ces points de pression montrent que le changement est à nos portes quoi qu'on y fasse. Pour éviter de subir une diminution notable de notre niveau de vie ou de transférer un fardeau trop lourd aux prochaines générations, il n'y a que trois options : travailler plus, accroître la productivité ou épargner davantage. Ces options vont nécessiter des efforts de la part de tous les Canadiens. Les mesures de politique peuvent favoriser les ajustements nécessaires; tel est l'objectif de certaines des mesures présentées, par exemple, dans le budget fédéral de la semaine dernière.

Puisque la baisse du facteur travail est au cœur du problème, il serait naturel de chercher des moyens de freiner cette baisse. Diverses options sont à envisager. Les particuliers peuvent décider de travailler plus longtemps. Cette décision peut être facilitée par le fait que les Canadiens sont, en moyenne, en meilleure santé que les générations précédentes et que plus d'emplois sont maintenant axés sur le savoir. Les entreprises pourraient proposer des modes de travail plus souples. L'évolution technologique et les politiques institutionnelles peuvent offrir une plus grande flexibilité aux travailleurs : télétravail, emploi à temps partiel, partage de poste, consultation à distance et autres innovations.

L'immigration est une autre option, et celle-ci a une très grande importance pour le Canada : sans elle, la taille de la population serait appelée à décliner au cours des cinquante prochaines années (Graphique 10). Un des grands défis posés par l'immigration est de supprimer les divers obstacles qui empêchent les immigrants instruits et compétents de contribuer à la pleine mesure de leur potentiel.

Graphique 10 : Sans l'immigration, la population déclinerait



Source : Statistique Canada

Mais s'adapter le mieux possible au processus de vieillissement n'est pas seulement une question de lutte contre les pénuries de main-d'œuvre. C'est aussi trouver des moyens de faire plus avec moins de travailleurs.

L'investissement en capital constitue l'un de ces moyens : avec plus de matériel et d'outillage, les travailleurs sont en mesure de produire davantage. Des investissements stratégiques peuvent favoriser l'innovation et le progrès

technique qui permettent d'accroître l'efficacité des machines et des processus. Une meilleure organisation peut aussi jouer un rôle important. Les entreprises peuvent utiliser leur bassin de travailleurs plus efficacement, et les employés et gestionnaires peuvent améliorer leur rendement en suivant des cours ou une formation professionnelle.

Le vieillissement de la population dans les économies avancées modifiera l'importance relative des diverses économies ainsi que les goûts et les besoins des gens. Ce changement nécessitera des ajustements structurels. Le succès ira aux entreprises qui auront su prévoir où les nouveaux marchés se développent – tant au pays qu'à l'étranger – et où il existe des lacunes en matière de produits et de services⁶. Les travailleurs devront s'adapter à l'évolution des exigences en matière de qualification professionnelle et acquérir les compétences voulues pour prospérer dans une nouvelle économie.

En définitive, cela revient à être plus productif – un thème qui a lui aussi été abordé à de nombreuses reprises à la Banque du Canada et ailleurs⁷. La solution à la faible productivité du Canada est difficile à cerner, mais la découvrir demeure un problème pressant, qu'il est encore plus impérieux de régler compte tenu du défi démographique. Pour mettre les choses en perspective, on pourrait regagner jusqu'aux deux tiers de la perte de revenu moyenne attribuable à l'absence d'ajustement au vieillissement – le chiffre de 20 % que j'ai mentionné précédemment – si la croissance de la productivité se rapprochait de la moyenne enregistrée ces cinquante dernières années, plutôt que de se maintenir au taux anémique observé dans la dernière décennie.

Toutefois, investir davantage afin d'accroître le capital ou la productivité nécessitera aussi d'autres ajustements. Il faudra dégager plus de ressources pour pouvoir financer ces investissements. Lorsque les particuliers et les familles comprendront les défis liés au vieillissement de la population, ils verront peut-être à quel point ils doivent épargner davantage pour maintenir leur niveau de vie durant la retraite. Pour faciliter ces ajustements, il peut être utile d'améliorer la compréhension qu'a le public des questions financières, des produits financiers et de l'importance d'épargner. Il sera également primordial que les caisses de retraite et le système financier en général canalisent cette épargne vers des investissements productifs à long terme.

Certains ajustements se produiront naturellement. Par exemple, la baisse du facteur travail exercera des pressions à la hausse sur la rémunération. Des salaires plus élevés pourraient motiver davantage les travailleurs à poursuivre des études ou une formation professionnelle. Par ailleurs, la rareté de la main-d'œuvre et un coût du capital plus faible seraient susceptibles d'inciter encore plus les entreprises à investir et à accroître leur productivité.

Mais rien de tout cela ne se réglera tout seul comme par magie, et quelque chose va absolument devoir céder.

Les implications pour la politique monétaire

La Banque du Canada n'a pas pour rôle de déterminer l'ampleur des ajustements que chacun de nous doit faire – secteur public ou privé, ménages ou entreprises, générations actuelle ou futures. Tout dépend des valeurs et des

objectifs que nous nous donnons comme société, et c'est une décision que les Canadiens devront prendre collectivement.

Alors quel rôle la Banque joue-t-elle ici?

Bien entendu, la politique monétaire ne peut influencer directement sur le processus de vieillissement ou son incidence sur l'économie canadienne. Mais elle peut faciliter les ajustements dictés par le vieillissement de la population en contribuant à créer un environnement économique et financier stable et prévisible.

À cet égard, l'une des principales contributions de la Banque du Canada consiste à assurer un taux d'inflation bas, stable et prévisible. Ce cadre favorise la croissance, atténue les cycles économiques et protège la valeur d'achat de notre monnaie. Grâce à lui, les consommateurs et les entreprises peuvent plus facilement gérer leurs finances et faire des projets.

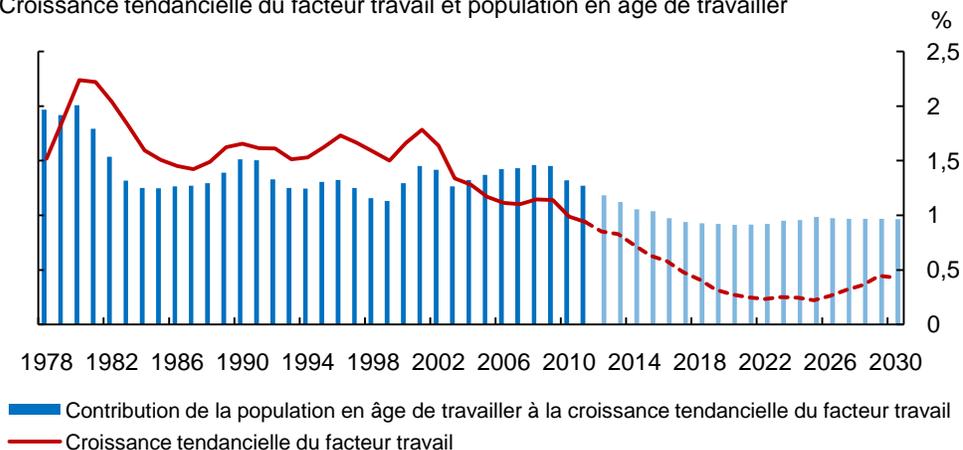
La stabilité du système financier est également essentielle. Comme l'ont montré les leçons douloureuses d'autres pays ces dernières années, la stabilité des prix n'est pas un gage de stabilité financière, et une crise financière peut entraver considérablement la capacité d'un pays de relever des défis tels que le vieillissement de la population. C'est pour cette raison que la Banque participe et apporte son soutien au programme de réforme financière du G20. Voilà également pourquoi les autorités canadiennes, y compris la Banque, devront demeurer aussi vigilantes qu'elles l'ont été par le passé devant la possibilité que des déséquilibres financiers se développent.

Pour maintenir la stabilité des prix et favoriser les ajustements requis par le vieillissement progressif de la population dans l'ensemble de l'économie, la Banque devra elle aussi s'ajuster. Elle devra le faire, parce que les changements démographiques influent sur l'atteinte de ses objectifs, plus directement sur le potentiel de production de l'économie – le niveau d'activité auquel l'économie peut fonctionner sans créer de tensions inflationnistes. La politique monétaire n'a pas d'influence à long terme sur cette vitesse limite. Elle doit la respecter.

C'est pourquoi la Banque, par ses analyses et ses recherches, doit évaluer les répercussions du vieillissement sur la production potentielle⁸. Cette tâche se trouve compliquée du fait qu'il faut tenir compte non seulement de l'évolution du facteur travail, mais aussi de l'adaptation de l'économie aux changements démographiques, par l'intermédiaire de la productivité par exemple. Notre évaluation de l'évolution de la production potentielle se reflète dans nos perspectives concernant l'économie canadienne⁹. Selon nos estimations les plus récentes, exposées dans le *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre 2011, la croissance de la production potentielle en 2014 devrait s'établir à 2,2 %. Sans le déclin de la population en âge de travailler, elle serait plus élevée de 0,2 point de pourcentage. On s'attend à ce que le vieillissement de la population continue de freiner la croissance de la production potentielle jusqu'à la fin de la décennie actuelle (Graphique 11).

Graphique 11 : Le vieillissement de la population fait baisser la limite de vitesse de l'économie

Croissance tendancielle du facteur travail et population en âge de travailler



Source : calculs de la Banque du Canada, d'après R. Barnett (2007), « L'offre tendancielle de travail au Canada : incidences de l'évolution démographique et de la participation accrue des femmes au marché du travail », *Revue de la Banque du Canada*

Le vieillissement est donc déjà l'un des nombreux facteurs ayant une incidence sur la formulation de la politique monétaire. Comme le gouverneur Carney le disait cette semaine, en tenant compte de l'ensemble des facteurs pertinents, y compris de l'évolution récente, la Banque prendra toutes les mesures qui s'imposent pour atteindre la cible d'inflation de 2 % à moyen terme. C'est ainsi qu'elle peut contribuer à ce que les Canadiens puissent épargner et investir en toute confiance.

Cependant, les implications du vieillissement pour la politique monétaire vont au-delà de l'horizon visé actuellement pour la formulation de la politique monétaire. J'espère que je me suis bien fait comprendre aujourd'hui : les changements démographiques les plus importants sont à venir et ils nécessiteront des ajustements considérables. Le paysage dans lequel la politique monétaire opère est appelé à changer.

Par exemple, le vieillissement de la population dans les économies avancées pourrait un jour se répercuter sur le niveau des taux d'intérêt à l'échelle mondiale. Prise isolément, la rareté de la main-d'œuvre par rapport au capital ferait augmenter les salaires et diminuer le rendement du capital, ce qui pourrait finir par contribuer à maintenir les taux d'intérêt à de bas niveaux pendant longtemps. Si cette possibilité se concrétisait, les taux d'intérêt nominaux risqueraient davantage de se rapprocher de la borne du zéro, avec tout ce que cela implique¹⁰. Cependant, de nombreuses forces influent sur les taux d'intérêt mondiaux, et des ajustements au vieillissement de la population, comme l'amélioration de la productivité, compenseraient ces pressions à la baisse sur les taux d'intérêt à l'échelle du globe.

De plus, le comportement des ménages en matière d'épargne et de consommation changera, de même que les habitudes de dépense. Cela pourrait modifier la façon dont la politique monétaire influe sur l'économie.

Conclusion

Permettez-moi de conclure. Le Canada a mieux résisté à la crise financière que la plupart des pays du G7. Le choc, qui est venu de l'extérieur de nos frontières, a été soudain et imprévu. L'avenir nous réserve parfois des surprises. Mais les défis de l'évolution démographique ne nous surprendront pas. Nous les avons prévus il y a longtemps. Ils arrivent.

À mesure que notre société prend de l'âge, nous pouvons soit accepter une diminution de notre niveau de vie, soit prendre les devants et nous adapter. Les enjeux sont considérables et nous n'avons pas les moyens d'en faire abstraction. Rien n'est gratuit. Quelqu'un va devoir payer la note. Le moins que nous puissions faire est de l'accepter, mais de nous assurer que la facture restera légère et que le fardeau sera réparti équitablement.

Les décisions que nous prenons tous se fondent largement sur ce que nous attendons de l'avenir, si nous en sommes conscients et que nous y prêtons attention. En acceptant les défis démographiques auxquels nous sommes confrontés, nous serons en mesure de bien planifier l'avenir.

Vieillir en beauté, c'est en partie accepter l'inévitable et s'adapter du mieux qu'on peut. Qui dit vieillir, dit s'améliorer, grandir en sagesse, porter un regard plus réfléchi sur l'avenir et sur ce qui nous attend. Nous, les particuliers et les familles, les entreprises et les décideurs publics, avons diverses options à notre disposition pour continuer d'améliorer notre niveau de vie.

Peu importe les choix que nous ferons, notre réalité se transformera. C'est pourquoi nous, à la Banque du Canada, nous continuerons de suivre de près l'évolution de la situation.

Je vous remercie de votre attention.

¹ La question du vieillissement de la population dans les pays développés a été portée à l'attention d'un vaste public par la parution, en 1956, de la première d'une longue série d'études de l'ONU : *The Aging of Populations and its Economic and Social Implications*, coll. « Études démographiques », n° 26 (numéro de vente : 1956.XIII.6). En 1982, la pertinence mondiale de la question a été reconnue lors de la première Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue à Vienne, et un appel à l'action a été présenté.

² Voir D. Dodge (2003), *Ajustements passés et tendances futures au sein de l'économie canadienne*, discours prononcé devant la Chambre de commerce de London, London (Ontario), 8 décembre; D. Dodge (2005), *La compétitivité du Canada : l'importance d'investir dans l'amélioration des compétences*, discours prononcé devant le Humber College Institute of Technology & Advanced Learning, Toronto (Ontario), 30 mars; D. Dodge (2007), *Évolution démographique, facteur travail et potentiel économique : les implications pour la politique monétaire*, discours prononcé devant la Chambre de commerce de St. John's, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), 13 juin. Voir aussi M. Carney (2010), *Dégel en vue*, discours prononcé devant la Chambre de commerce de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba), 4 février; M. Carney (2010), *La productivité : une vertu dans un monde impitoyable*, discours prononcé devant l'Ottawa Economics Association, Ottawa (Ontario), 24 mars; M. Carney (2011), *La croissance en période de réduction des leviers d'endettement*, discours prononcé devant l'Empire Club of Canada, Toronto (Ontario), 12 décembre.

³ F. T. Denton, C. H. Feaver et B. G. Spencer (2005), dans C. M. Beach (2008), « Canada's Aging Workforce: Participation, Productivity, and Living Standards », *A Festschrift in Honour of David Dodge*, Banque du Canada, novembre.

⁴ Comité sénatorial permanent des banques et du commerce (2006), *La bombe à retardement démographique : atténuer les effets des changements démographiques au Canada*, rapport, juin.

⁵ C. M. Beach (2008), « Canada's Aging Workforce: Participation, Productivity, and Living Standards », *A Festschrift in Honour of David Dodge*, Banque du Canada, novembre.

⁶ M. Carney (2012), *Exporter dans un monde d'après-crise*, discours prononcé devant la Chambre de commerce du Grand Kitchener-Waterloo, Waterloo (Ontario), 2 avril.

⁷ On trouvera un survol de la littérature dans B. Fay et R. Dion (2008), *Understanding Productivity: A Review of Recent Technical Research*, document d'analyse n° 2008-3, Banque du Canada. Voir aussi M. Carney (2010), *La productivité : une vertu dans un monde impitoyable*, discours prononcé devant l'Ottawa Economics Association, Ottawa (Ontario), 24 mars. Voir aussi T. Macklem (2011), *L'impératif de compétitivité du Canada : investir dans les gains de productivité*, discours prononcé devant la Productivity Alberta, Edmonton (Alberta), 1^{er} février.

⁸ Voir R. Barnett (2007), « L'offre tendancielle de travail au Canada : incidences de l'évolution démographique et de la participation accrue des femmes au marché du travail », *Revue de la Banque du Canada*, été. Voir aussi A. Ueberfeldt (2009), *Canada's Retirement System: Prepared for an Aging Population?*, Banque du Canada.

⁹ Voir la livraison d'octobre 2011 du *Rapport sur la politique monétaire* de la Banque du Canada, à la page 19.

¹⁰ M. Carney (2010), *Vivre en période prolongée de bas taux d'intérêt*, discours prononcé devant l'Economic Club of Canada, Toronto (Ontario), 13 décembre; et A. Ueberfeldt (2009), op. cit.